

naturelle, une aversion de toute ostentation, des habitudes modestes, le goût de la vie simple et frugale, l'amour du foyer et des plaisirs de la vie rurale, de belles traditions de camaraderie et de connaissance des hommes et un sentiment délicat du devoir et des charges à remplir.

Tout comme son père, le roi actuel a eu la rare bonne fortune d'une vie de famille heureuse. La vie intime du roi George, de la reine et de leurs enfants nous est aussi familière en ce pays qu'elle l'est pour le peuple anglais. La reine Elizabeth, qui descend des premiers rois d'Ecosse, promet d'être pour le roi George VI absolument ce qu'a été la reine Marie pour le roi George V en s'acquittant des graves responsabilités du trône. Déjà la reine Elizabeth, la petite princesse Elizabeth et la princesse Margaret Rose ont une place assurée dans les cœurs et dans l'affection du peuple.

Sa Majesté jouit d'un autre grand bienfait. Notre souverain a le bonheur d'être l'objet de la tendresse aimante d'une mère qui a guidé ses pas et à laquelle il a toujours été très dévoué, d'une femme que je considère la plus honorée et la plus aimée de toutes les femmes du monde.

Il est heureux que cela soit, monsieur l'Orateur, car jamais un roi n'a monté sur le trône durant une période aussi critique des affaires mondiales. Jamais sur de jeunes épaules ne sont tombées des responsabilités plus lourdes ni plus écrasantes que celles qui reposent sur les épaules du roi actuel.

Il nous a assuré en termes non équivoques qu'il essaiera de faire sa part. Il a assumé les obligations de sa charge de façon digne et courageuse. A nous maintenant de lui assurer que nous ferons notre part dans cette grande œuvre qu'est le gouvernement. Je suis donc heureux de saisir cette première occasion qui m'est offerte de présenter un projet de résolution exprimant notre confiance, notre bonne volonté, notre loyauté et notre appui. Je sais qu'il recevra l'approbation unanime de la députation. Je suis fier d'avoir l'appui de sir George Perley, chef intérimaire de l'opposition pour proposer:

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté le Roi dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté le Roi,

Très Gracieux Souverain,

Nous, membres de la Chambre des communes du Canada, réunis en Parlement, désirons présenter nos hommages à Votre Majesté à l'occasion de Son avènement au Trône et Lui transmettre, ainsi qu'à Sa Majesté la Reine, l'assurance de notre loyauté et de notre appui étroitement unis.

Au Jour de l'an, les sujets de Votre Majesté au Canada, de concert avec ceux des autres parties de l'Empire britannique, ont vivement apprécié le gracieux message de Votre Majesté, renfermant les vœux les plus ardents pour le

bien-être et le bonheur de Vos peuples et Vous consacrant, ainsi que la Reine, à leur service. Nous croyons que, grâce aux bénédictions de la divine Providence, Votre Majesté trouvera la direction et la force nécessaires pour faire face aux responsabilités de Son noble héritage et réaliser son dessein d'affermir les bases d'une confiance et d'une affection mutuelles entre le Souverain et Son peuple.

Nous prions Dieu qu'au milieu de la confusion qui règne dans le monde et de l'incertitude des temps, le Trône de Votre Majesté soit établi sur la justice; que les Conseillers de Votre Majesté soient guidés par la sagesse; et que toutes les entreprises du règne de Votre Majesté conduisent au bon gouvernement de Vos peuples, à la conservation de la liberté, de même qu'à l'avancement de l'union et de la paix.

Le très hon. sir GEORGE PERLEY (Argenteuil): Monsieur l'Orateur, rien ne saurait me procurer un plus grand plaisir que l'honneur d'appuyer une résolution de ce genre, c'est-à-dire une adresse exprimant notre loyauté à Sa Majesté le roi George VI. Le premier ministre (M. Mackenzie King) a proposé cette motion en termes heureux et nous faisons nôtres les sentiments de loyauté et de dévouement qu'il a exprimés envers la couronne. Le roi actuel, dès sa plus tendre enfance, alors qu'il n'était que le prince Albert, a été élevé et formé en vue de la possibilité de monter un jour sur le trône, et il a appris ce que sont les devoirs et les privilèges de son état. Au début de la Grande Guerre, il servait dans la marine royale et il prit part à la bataille du Jutland. Alors qu'il n'était qu'un jeune homme, il participa à des cérémonies publiques à titre de membre de la famille royale. En ma qualité de Haut Commissaire du Canada, j'ai eu l'honneur de rencontrer le prince Albert plusieurs fois au cours de mon séjour à Londres et j'ai eu une haute opinion de son habileté et de son sens profond du devoir.

J'étais présent en ma qualité officielle lorsqu'on lui remit les clefs de la ville de Londres dans l'historique Guild Hall où il prononça en public son premier discours important. J'assistais aussi à l'abbaye de Westminster quand le prince comme duc d'York épousa la charmante Ecosaise; aussi il faisait plaisir de voir l'enthousiasme populaire en cette circonstance.

Depuis lors, le duc et la duchesse se sont acquittés des multiples devoirs qui incombent aux membres de la famille royale de telle façon qu'ils ont conquis l'affection de tous et qu'ils ont donné un exemple de bonheur dans la vie familiale propre à soulever notre admiration et notre respect.

Avec un tel passé, Sa Majesté monte sur le trône, possédant par l'entraînement et l'héritage toutes les qualités requises pour supporter ce lourd fardeau. Le Roi est doué de sagesse